

AVIS N° 109-2023 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 6,10% 2012-2024

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 17 juillet 2023, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligatoire dénommé « CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024 » pour un montant global net d'impôt de **895 797 850 FCFA** (Huit cent quatre-vingt-quinze millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA CAPITAL SECURITES, 01 BP 4854 Abidjan 01 (COTE D'IVOIRE) ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ;
E-mail : information@boa-actibourse.com

Fait à Abidjan, le 04 juillet 2023

Le Directeur Général


Birahim DIOUF


Dépositaire Central + DC / BR + Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA